

Dans le Grand Est, près d'une personne sur douze vit juste au-dessus du seuil de pauvreté

Insee Analyses Grand-Est • n° 169 • Octobre 2023



En 2020, 7,9 % des habitants du Grand Est ont un niveau de vie mensuel tout juste supérieur au seuil national de pauvreté (entre 1 120 € et 1 307 € par mois).

Cette population, qui forme le halo de la pauvreté monétaire, rassemble proportionnellement plus de personnes âgées et moins de familles nombreuses et monoparentales que la population pauvre. La part de salariés et de retraités y est aussi plus importante.

Deux tiers de ces personnes, qui sont à la limite de la pauvreté, vivent dans une commune urbaine. Cette population habite également plus souvent dans les territoires déjà très exposés à la pauvreté.

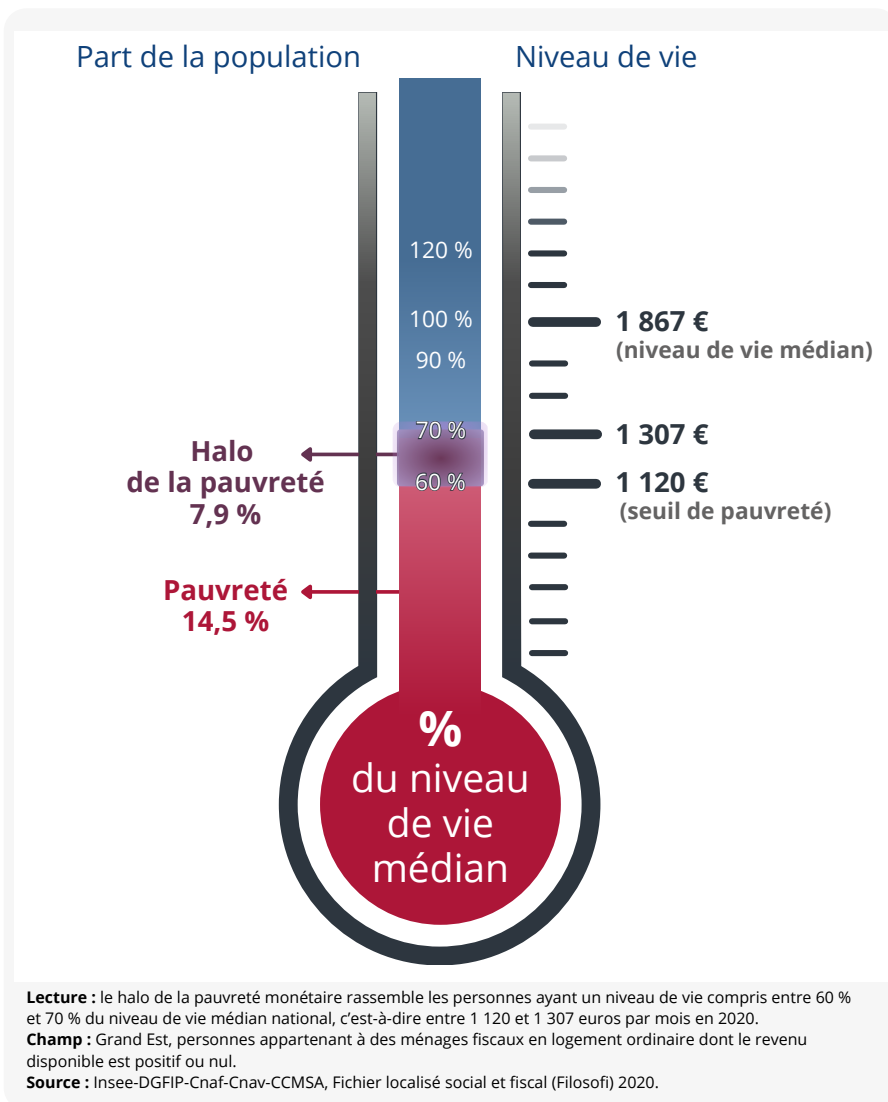
7,9 % des habitants vivent à la limite de la pauvreté

Dans cette étude, le **halo de la pauvreté** monétaire rassemble les ménages ayant un **niveau de vie** compris entre 60 % et 70 % du **niveau de vie médian** national, c'est-à-dire entre 1 120 et 1 307 euros par mois en 2020 ► **figure 1**. Ces ménages ont un niveau de vie juste au-dessus du seuil national de pauvreté, sans être considérés comme pauvres. Dans le Grand Est, 415 000 personnes, soit 7,9 % de la population, se situent dans le halo de la pauvreté. Ce taux est proche de la moyenne métropolitaine (7,8 %).

Par ailleurs 764 000 personnes, soit 14,5 % de la population du Grand Est, sont **pauvres au sens monétaire** car elles vivent sous le seuil national de pauvreté. Le taux de pauvreté de la région est quasi identique à celui de la France métropolitaine (14,4 %).

Au total, 1 178 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté ou dans le halo, soit 22,3 % de la population du Grand Est. La région occupe le 5^e rang des régions de France métropolitaine, derrière la Corse, les Hauts-de-France, l'Occitanie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur, quatre régions dans lesquelles les taux de pauvreté et de personnes vivant dans le halo sont supérieurs à ceux du Grand Est. Les régions les moins touchées par la pauvreté, Pays de La Loire, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes, ont aussi une proportion de personnes vivant dans le halo qui est inférieure à la moyenne métropolitaine.

► 1. Part de la population selon le niveau de vie en 2020 dans le Grand Est



Dans le halo, des personnes plus âgées, moins de familles monoparentales et nombreuses

Dans le Grand Est comme à l'échelle nationale, le profil des personnes du halo diffère quelque peu de celui des personnes pauvres. Alors que la pauvreté touche beaucoup les jeunes, la proportion de jeunes dans le halo est à peine plus élevée que celle des personnes âgées (9,5 % des moins de 30 ans et 9,0 % des 75 ans ou plus ► **figure 2**). Ainsi, les personnes dans le halo sont en moyenne plus âgées que celles en situation de pauvreté : 30 % vivent dans un ménage dont le référent fiscal a 60 ans ou plus, contre 21 % des personnes pauvres.

Les familles monoparentales et les familles nombreuses sont les ménages les plus exposés à la pauvreté ou à une situation qui s'en rapproche. Au sein de cette population, trois personnes sur dix sont pauvres, et plus d'une sur dix vit à la limite de la pauvreté. Ces familles représentent 46 % des personnes pauvres et 37 % des personnes du halo.

De même, 10,5 % des personnes seules vivent à la limite de la pauvreté : elles représentent une personne du halo sur cinq, autant que parmi les personnes sous le seuil de pauvreté. Cependant, leur profil diffère : au sein du halo, il s'agit plus souvent de femmes (62 %, contre 54 % des personnes pauvres vivant seules) et en particulier de femmes âgées de plus de 60 ans.

Les couples sans enfant sont également plus présents au sein du halo (14 % des personnes du halo, contre 9 % des personnes pauvres). Il s'agit notamment de couples âgés, dont le référent fiscal a plus de 60 ans. Les couples sans enfant sont toutefois bien plus rarement sous le seuil de pauvreté ou juste au-dessus dans le halo (respectivement 6 % et 5 % d'entre eux).

Dans le halo, une plus grande part de salariés et de retraités

Les personnes dont le revenu provient principalement des indemnités de chômage sont les plus exposées à la pauvreté ou à son halo. Près de trois sur quatre vivent ainsi sous le seuil de pauvreté (59 %) ou à la limite (15 %).

Le profil des personnes à la limite de la pauvreté diffère toutefois de celui des personnes pauvres. Au sein du halo, les salariés sont en effet plus représentés : 60 % des personnes du halo ont des revenus principalement issus de salaires ou de traitements, contre 45 % des

► 2. Répartition des personnes selon leur situation vis-à-vis de la pauvreté et en fonction des caractéristiques du ménage

(en %)

	Pauvreté	Halo de la pauvreté	Hors pauvreté et halo	Ensemble
Type de ménage				
Personne seule	18,8	10,5	70,7	100,0
Famille monoparentale	30,2	11,9	57,9	100,0
Couple sans enfant	5,6	4,7	89,8	100,0
Couple avec 1 ou 2 enfant(s)	8,4	5,5	86,1	100,0
Couple avec 3 enfants ou plus	27,5	13,2	59,3	100,0
Ménage complexe	14,8	8,0	77,2	100,0
Origine principale des revenus				
Salaires et traitements	10,4	7,5	82,1	100,0
Indemnités de chômage	59,2	14,6	26,2	100,0
Pensions, retraites et rentes	11,4	8,5	80,1	100,0
Autre ou revenus déclarés négatifs ou nuls	38,2	5,8	56,0	100,0
Tranche d'âge du référent fiscal				
Moins de 30 ans	24,2	9,5	66,3	100,0
30-59 ans	16,1	8,0	75,9	100,0
60-74 ans	9,6	6,5	84,0	100,0
75 ans ou plus	8,8	9,0	82,2	100,0
Ensemble	14,5	7,9	77,6	100,0

Lecture : parmi les personnes vivant seules, 18,8 % sont pauvres et 10,5 % vivent à la limite de la pauvreté.

Champ : Grand Est, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

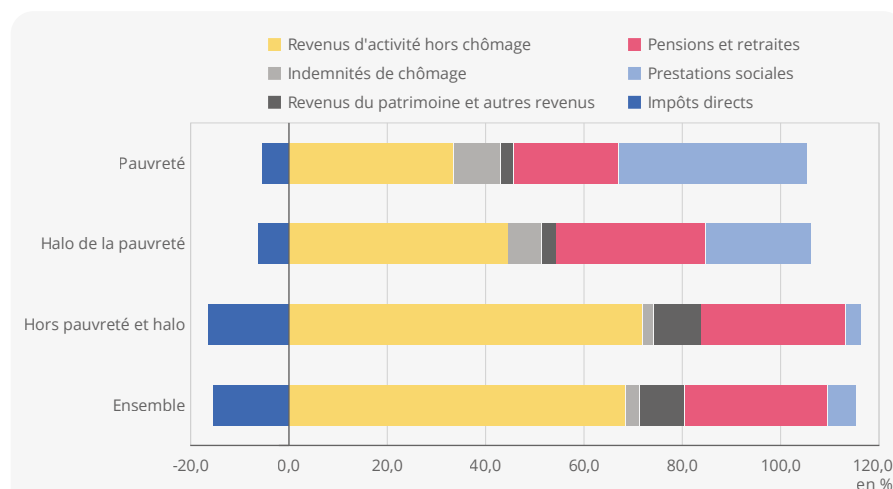
personnes pauvres. La part des retraités est aussi plus forte : 28 % des personnes à la limite de la pauvreté ont des revenus qui proviennent essentiellement de retraites, pensions et rentes, soit 7 points de plus que pour les personnes pauvres.

Par conséquent, le poids des salaires dans le revenu disponible des ménages est plus important pour les ménages du halo que pour les ménages pauvres (45 % contre 33 % ► **figure 3**). Le constat est similaire pour le poids des pensions, retraites et rentes (31 % contre 21 %). À l'inverse, la part des

prestations sociales est moindre dans le revenu disponible des ménages du halo : 21 % contre 38 % pour les ménages pauvres.

Autre différence, les locataires du parc social sont moins présents dans le halo que parmi la population pauvre (33 % contre 41 %). Toutefois, ces proportions sont nettement supérieures à la part des locataires du parc social dans l'ensemble de la population régionale (16 %). Le halo compte en revanche proportionnellement plus de personnes propriétaires de leur logement : 39 %, soit 12 points de plus que parmi les

► 3. Composition du revenu disponible selon les catégories de niveau de vie en 2020 dans le Grand Est



Lecture : en 2020, 33,5 % du revenu disponible des ménages pauvres provient des revenus d'activité, 9,6 % des indemnités de chômage, 21,4 % des pensions ou retraites, 38,3 % des prestations sociales et 2,6 % de revenus du patrimoine ou d'autres revenus. À cela sont retranchés les impôts qui représentent 5,4 % de ce revenu.

Champ : Grand Est, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

personnes vivant sous le seuil de pauvreté. La part de propriétaires est notamment élevée en milieu rural

► **figure 4.**

Deux personnes du halo sur trois vivent en milieu urbain

Dans les **communes urbaines**, 17,5 % de la population est pauvre contre 9,9 % dans les communes rurales. Cet écart est moindre concernant la part de population dans le halo : 8,6 % contre 6,7 %.

Parmi les personnes à la limite de la pauvreté, 66 % vivent dans l'espace urbain : c'est moins que les personnes en situation de pauvreté (73 %), mais plus que le reste de la population régionale (57 %).

En milieu rural, où les prix des logements sont moins élevés, les personnes à la limite de la pauvreté sont plus souvent propriétaires : 60 % d'entre elles, soit deux fois plus que dans l'espace urbain. Par ailleurs, elles sont aussi plus fréquemment retraitées : un tiers d'entre elles ont des revenus principalement issus de pensions, retraites et rentes, contre un peu plus d'un quart dans les communes urbaines.

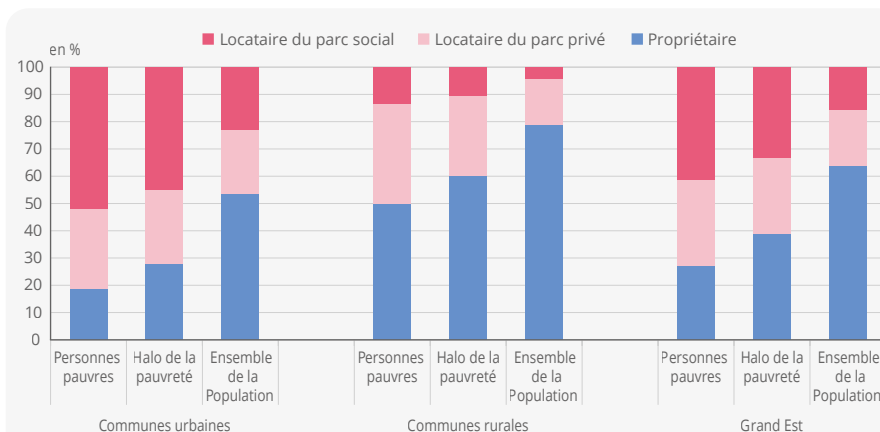
Les personnes pauvres et à la limite de la pauvreté résident souvent dans les mêmes territoires

La population du halo réside dans les territoires où se concentre la population pauvre ► **figure 5** : sur les 50 intercommunalités (**établissements publics de coopération intercommunale, EPCI**) où le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne régionale, 44 abritent également des personnes dans le halo, dans une proportion supérieure à la moyenne régionale. Parmi ces EPCI, on trouve notamment les grandes métropoles (Strasbourg, Nancy, Metz, Reims, Mulhouse, Troyes) ainsi que de nombreux EPCI des Ardennes et certains EPCI des Vosges et de la Haute-Marne.

À la frontière luxembourgeoise, six intercommunalités ont aussi un taux de pauvreté élevé, alors que la part des personnes dans le halo est plus faible que la moyenne régionale. Elles présentent de fortes inégalités de revenu au sein de leur population.

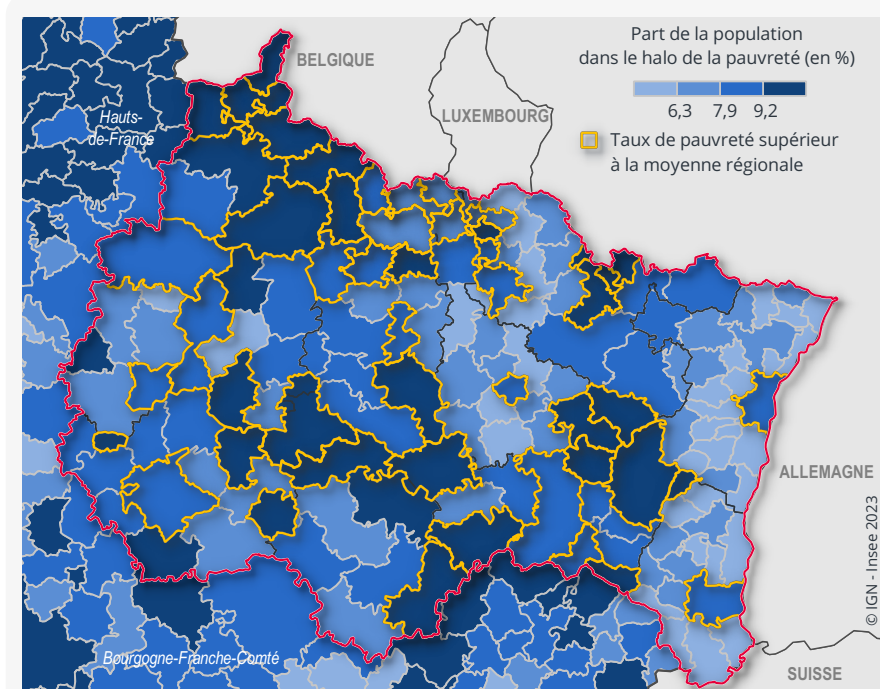
À l'inverse, dans tous les EPCI où la proportion de personnes dans le halo est faible (moins de 6 %), le taux de

► 4. Répartition des personnes pauvres et à la limite de la pauvreté par statut d'occupation, selon le type de commune



Lecture : en 2020, au sein des communes urbaines du Grand Est, 18,8 % des personnes pauvres sont propriétaires et 27,8 % des personnes du halo.
Champ : Grand Est, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020

► 5. Part de la population dans le halo de la pauvreté par EPCI en 2020



Champ : Grand Est, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

pauvreté est inférieur à la moyenne régionale. Ces EPCI sont pour beaucoup périurbains, situés en Alsace autour de Strasbourg, Colmar et Mulhouse, en Lorraine autour de Metz et Nancy, et en Champagne au sud de Reims. ●

Liliane Clément, Sophie Villaume (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

Le fichier localisé social et fiscal 2020 (Filosophi) mobilise des données fiscales exhaustives ainsi que des données émanant des organismes gestionnaires des prestations sociales (Cnaf, Cnav, MSA). Il permet de reconstituer les revenus déclarés et disponibles intégrant les prestations sociales réellement perçues. Les revenus sont calculés au niveau des ménages, ce qui peut masquer des situations individuelles disparates.

► Définitions

Le **niveau de vie** d'un ménage correspond aux revenus du ménage après transferts (impôts et prestations sociales) rapportés au nombre d'unités de consommation du ménage (UC). On compte 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un ménage.

Le **niveau de vie médian** partage la distribution nationale des niveaux de vie en deux sous-populations égales. La première moitié de la population perçoit moins que ce niveau de vie médian, et la seconde davantage.

Une personne est considérée comme **pauvre au sens monétaire** si elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian des ménages français. En 2020 il est de 1 120 euros par mois pour une personne seule.

Dans cette étude, un individu est considéré comme appartenant au **halo de la pauvreté** lorsque son niveau de vie est compris entre 60 % et 70 % du niveau de vie médian national, soit entre 1 120 euros et moins de 1 307 euros par mois en 2020.

La pauvreté monétaire et son halo sont définis de façon relative sur un critère de revenu et dépendent de l'échelle des niveaux de vie de l'ensemble de la population. D'autres dimensions, comme les privations matérielles et sociales, ne sont pas mesurées ici.

Une **commune urbaine** est une commune dense ou de densité intermédiaire au sens de la grille communale de densité. Les communes peu denses ou très peu denses sont dites rurales.

Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

► Pour en savoir plus

- « Panorama de la pauvreté », *Insee Dossier Grand Est* n° 15, octobre 2023.
- **Manné I., Mom K.**, « Sans la redistribution et les autres revenus du ménage, les travailleurs pauvres du Grand Est seraient trois fois plus nombreux », *Insee Analyses Grand Est* n° 170, octobre 2023.
- **Albouy V., Gleizes F., Solard J.**, « La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente en 2022 », *Insee Focus* n° 304, juillet 2023.
- **Garnero M., Guillaneuf J.**, « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », *Insee Analyses* n° 77, octobre 2022.

